



Strasbourg, 15 novembre 2019

APCAT(2019)08
Orig. Anglais

Rapport sur l'Atelier sur les catastrophes sous l'angle des droits humains: inclusion des groupes vulnérables dans la réduction des risques de catastrophe

18-19 septembre 2019

Bakou, Azerbaïdjan

Rapporteur: Hakan Shearer Demir

Sommaire

1. Résumé.....	4
2. Introduction	5
3. Contexte	6
4. Points saillants des discussions	7
5. Principales conclusions.....	9
6. Recommandations.....	11
7. Actions de suivi suggérées.....	12
8. Note du Rapporteur	12
9. Annexes	14
Annexe I: Liste des ressources en matière de réduction des risques de catastrophe	14
Annexe II: Points saillants de la séance de remue-méninges	15
Annexe III: les modules de la séance de remue-méninges.....	16
Annexe IV: Présentation visuelle des actions de suivi suggérées	17

Abréviations

CdE	Conseil de l'Europe
EUR-OPA	Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

1. Résumé

Nom de l'événement	Atelier sur les catastrophes sous l'angle des droits humains: inclusion des groupes vulnérables dans la réduction des risques de catastrophe
Participants	Premier jour – 25 personnes (11 femmes et 14 hommes) Deuxième jour – 17 personnes (7 femmes et 10 hommes)
Séances présidées par	Mme Mahbuba Mustafayeva M. Jeyhun Isgandarli
Entités participantes	Ministère de l'Éducation Service national des migrations Mission de l'OIM en Azerbaïdjan UNICEF Azerbaïdjan Ministère des Situations d'urgence Assemblée nationale (Parlement) de l'Azerbaïdjan Comité d'État pour la famille, les femmes et les enfants Bureau de médiation de l'Azerbaïdjan Ministère du Travail et de la Protection sociale Société du Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan Secrétariat du CdE (EUR-OPA) avec des expertes et experts du CdE provenant de Chypre et de Grèce du CdE
Présentations	12 présentations (50 % de femmes + 50 % d'hommes)
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir des partenaires internationaux, des organismes publics, des parties prenantes, des représentants de la société civile et des ONG locales, ainsi que des expertes et experts de pays ayant une expérience concrète et une connaissance des bonnes pratiques en matière de protection et de promotion des droits humains en cas de catastrophe, et d'approche inclusive des groupes vulnérables • Cerner les besoins des groupes vulnérables et les difficultés que rencontrent les personnes handicapées, les migrants, les personnes déplacées, les réfugiés et les enfants.
Mots clés	Groupes vulnérables; migrants, enfants, personnes ayant des besoins particuliers; réduction des risques de catastrophe; prévention; inclusion sociale, approche fondée sur les droits humains
Principaux résultats	<p>Créer un groupe de coopération et de coordination interministériel fonctionnel avec le ministère des Situations d'urgence pour superviser un plan d'action.</p> <p>Mettre en place un système éthique, complet et efficace de collecte de données sur les groupes vulnérables, en coopération avec le ministère du Travail et de la Protection sociale.</p> <p>Réorganiser le renforcement des capacités en utilisant l'apprentissage par l'expérience comme pratique exemplaire dans les séances de formation.</p> <p>Établir un système de partage des informations inclusif avec l'ensemble de la population, y compris les groupes vulnérables. La stratégie globale de réduction des risques de catastrophe doit comprendre une stratégie de communication déterminant les rôles et les responsabilités respectifs des organismes publics, du secteur privé, des médias et des OSC.</p>

	Pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces des processus de réduction des risques de catastrophe dans le pays, accroître la coopération avec les ONG et les associations locales.
--	---

2. Introduction

Outre les catastrophes courantes, telles que les tremblements de terre, les glissements de terrain, les coulées de boue et les inondations, les dernières décennies ont enregistré une augmentation importante du nombre de catastrophes technologiques et de catastrophes à évolution lente causées par le changement climatique, telles que les vagues de chaleur, les épisodes de sécheresse, les déversements de produits chimiques, les déchets toxiques et la pollution de l'air. De par leur situation géographique, certains pays sont plus exposés que d'autres aux catastrophes, mais la réduction des risques devient une priorité mondiale, en particulier pour les groupes vulnérables. Le besoin essentiel de prédire les risques et les impacts dépasse inévitablement les frontières, car les déplacements de population dus à ces catastrophes peuvent avoir des répercussions de grande ampleur sur une région tout entière. Par conséquent, la planification stratégique requiert de multiples niveaux de coopération avec la participation active de la population, de la société civile, des autorités, des institutions et des universités à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Ces dernières décennies, les discussions menées sur le terrain ont mis en évidence le lien étroit qui existe entre la réduction des risques de catastrophe, la pauvreté, les impacts du changement climatique et les problèmes environnementaux. L'accent a été mis sur la participation active des personnes concernées dans les phases de planification, de gestion et de redressement, et notamment l'importance de permettre aux groupes marginalisés de s'exprimer sur des questions qui concernent leur vie quotidienne. Il est impératif que tous les membres de la collectivité, quel que soit leur degré de vulnérabilité, jouissent du droit de participer à la vie locale sous tous ses aspects. La mise en œuvre de mesures de protection efficaces exige que les groupes vulnérables et marginalisés contribuent à chaque phase de la réduction des risques de catastrophe. C'est une condition sine qua non pour que les groupes les plus vulnérables s'autonomisent et participent dignement à la vie de la collectivité.

La question délicate à résoudre consiste à déterminer de quelle façon les personnes et les groupes vulnérables sont reconnus et peuvent progressivement passer de la vulnérabilité à la résilience, à mesure que les perceptions, la démographie et les conditions évoluent dans le temps. Dans cette perspective, l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) du Conseil de l'Europe, fidèle à son approche des droits humains, insiste sur le concept de réduction de la vulnérabilité et sur la nécessité de diminuer les vulnérabilités des personnes et des groupes les plus touchés en période de catastrophe.

Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui insiste sur la nécessité de veiller à ce que *personne ne soit laissé pour compte* et d'atteindre les plus vulnérables, et aux priorités du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, le Comité des correspondants permanents d'EUR-OPA du Conseil de l'Europe a adopté les «Principes éthiques pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience des personnes» qui rassemblent les principes directeurs acquis.

Ces principes éthiques servent de base à l'élaboration de recommandations et de solutions pratiques pour améliorer la résilience et le degré de préparation des groupes vulnérables de personnes handicapées; des migrants, des personnes déplacées, des demandeurs d'asile et des réfugiés; des enfants, soit les trois principales composantes de notre «*Atelier sur les catastrophes sous l'angle des droits humains: inclusion des groupes vulnérables dans la réduction des risques de catastrophe*». Organisé par EUR-OPA en coordination avec le ministère des Situations d'urgence de la République d'Azerbaïdjan, l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), cet atelier a mis en évidence l'importance cruciale

d'inclure les groupes vulnérables dans la réduction des risques de catastrophe sous des angles divers.

Pour faire le bilan des expériences, des projets et des initiatives menés avec la population azérie au niveau local et national pour protéger les groupes vulnérables; analyser les principaux problèmes, besoins et défis pour protéger les groupes vulnérables des risques de catastrophe; adopter les bonnes pratiques des autres membres d'EUR-OPA; et étudier les possibilités de coopération, l'atelier a réuni des partenaires internationaux, des organismes publics, des parties prenantes, des représentants de la société civile et des ONG locales ainsi que des expertes et experts d'autres pays.

L'approche de la réduction des risques de catastrophe fondée sur les droits humains met essentiellement l'accent sur la reconnaissance de tous les groupes vulnérables et marginalisés, quels que soient leur ethnicité, leur race, leur genre, leur orientation sexuelle, leur âge, leurs capacités, leur emplacement géographique, leurs croyances et leur statut juridique. L'objectif consiste à veiller à ce que leurs droits soient respectés à tous les niveaux, de l'accès à l'information à la connaissance des outils requis, en passant par l'accès aux ressources. À cet effet, l'atelier a créé une plateforme visant à faire connaître aux participants le travail réalisé par EUR-OPA, l'UNICEF, l'OIM ainsi que des ministères et organisations, comme la Société du Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan. Des expertes et experts venus de Chypre et de Grèce ont donné des exemples de bonnes pratiques dans ce domaine et débattu des possibilités de coopération par la voie du réseau d'EUR-OPA. Des expériences concrètes et les témoignages de personnes appartenant à des groupes vulnérables ont enrichi les discussions, encourageant les participants à dégager un terrain d'entente et à préparer des actions communes en Azerbaïdjan dans un proche avenir.

3. Contexte

La République d'Azerbaïdjan est membre d'EUR-OPA depuis 1993. Jusqu'en 2015, l'Azerbaïdjan a accueilli à Bakou l'un des centres spécialisés d'EUR-OPA, le Centre européen de formation et d'information (ECMHT), contribuant avec succès aux efforts déployés pour améliorer les capacités techniques, la sensibilisation et la résilience aux risques majeurs de la population à l'échelle nationale et régionale.

En dépit des efforts fournis pour informer la population sur les risques et améliorer la gestion des risques, la nécessité impérieuse d'élaborer des méthodes innovantes et des outils pratiques pour réduire les risques des personnes les plus vulnérables reste d'actualité. Pour protéger les droits des groupes vulnérables et accroître leur résilience pendant et après une catastrophe, il est indispensable de promouvoir leur participation active à la préparation aux risques de catastrophe et aux interventions d'urgence, et d'améliorer la coordination entre les institutions. Le ministère des Situations d'urgence semble être organisé de façon à répondre aux besoins d'intervention et à renforcer la sensibilisation en Azerbaïdjan, particulièrement auprès des écoliers. Il a coopéré avec plusieurs organisations à des activités conjointes.

Le ministère des Situations d'urgence a mentionné plusieurs fois le problème des groupes vulnérables auprès du Conseil de l'Europe, en faisant appel à son expertise. En consultation avec ce ministère, l'OIM et l'UNICEF, une note conceptuelle a été rédigée afin d'amorcer la discussion entre les participants potentiels et d'améliorer le concept. En outre, plusieurs ressources¹ ont été mises à la disposition des autorités locales et des participants pour la préparation de l'atelier. Le programme de l'atelier portait principalement sur la mise en œuvre progressive des actions envisageables; la situation actuelle en Azerbaïdjan en matière de protection des groupes vulnérables; les bonnes pratiques, les projets et les outils internationaux; une séance de remue-méninges sur les scénarios idéaux, débouchant sur un plan d'action pour les prochaines étapes. Six diaporamas de l'OIM, l'UNICEF, le Conseil de

¹ Consulter la liste des ressources pour la réduction des risques de catastrophe dans l'annexe 1.

L'Europe ainsi que des expertes et experts provenant de Chypre et de Grèce ont été présentés aux participants, de même que des vidéos de sensibilisation produites par le ministère des Situations d'urgence, pour encourager le débat sur les thèmes exposés plus haut.

Pour les participants, la séance de remue-méninges a été l'occasion de réfléchir sur les présentations et sur les mesures à prendre dans le prolongement de l'atelier. À cette occasion, ils sont venus avec une liste² d'idées et les ont rangées dans cinq catégories³. Ils ont ensuite travaillé en groupe pour examiner plus précisément ces cinq catégories en vue de recommander des actions prioritaires. Les fiches de travail réalisées ont fait l'objet de discussions supplémentaires sur ces actions de suivi. Compte tenu des limitations du programme et de la nécessité d'amorcer le processus d'élaboration, les participants ont été invités à poursuivre les discussions sur la présentation et le contenu des mesures dans leurs entités respectives pour contribuer à la construction du plan d'action.

4. Points saillants des discussions

L'atelier a réuni un grand nombre de professionnel-le-s, expert-e-s et représentant-e-s des ministères concernés, des organismes publics, des ONG et des groupes vulnérables, qui ont échangé directement leurs témoignages et leurs points de vue. Pendant ces deux journées, 12 présentations ont été exposées, posant les jalons de discussions sous divers angles. Les points saillants de la conférence sont énoncés ci-après:

- **Les principaux groupes vulnérables** qui sont examinés par les autorités afin de réduire les risques de catastrophe englobent, mais pas exclusivement, les **personnes handicapées, les personnes déplacées** (provenant notamment de la région du Haut-Karabakh [Nagorno-Karabagh] et les **enfants**. Même si le sujet n'a pas fait l'objet d'une discussion approfondie, les situations de conflit potentielles dans la région et les mouvements de population qui en résultent sont considérés comme potentiellement dangereux par les responsables gouvernementaux.
- **Les principaux risques en Azerbaïdjan** comprennent les coulées de boue, les glissements de terrain, les tremblements de terre, les épisodes de sécheresse, les vagues de chaleur, la pollution de l'air/la qualité de l'air (notamment dans les zones urbaines, telles que Bakou), les conflits possibles et les déplacements de personnes issues des pays voisins pour des causes environnementales. D'autres risques engendrés par les déversements d'hydrocarbures ou de produits chimiques ou les problèmes potentiels liés aux oléoducs et gazoducs et aux incendies sont connus, mais ils ne faisaient pas partie des thèmes phares des discussions;
- **Le Cadre de Sendai** joue un rôle important dans de nombreuses initiatives et a été mentionné par plusieurs intervenants. Ainsi, la Société du Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan, qui travaille avec les habitants des zones reculées en instaurant des plans familiaux d'urgence concernant particulièrement les familles avec des personnes handicapées, a insisté sur l'importance d'une **approche locale**. En effet, il a été souligné que ce type d'approche permettait de cerner plus facilement les problèmes prioritaires de la population (comme la remise en état des infrastructures associées à l'accès aux routes, aux ponts, etc.), qui regroupent des questions de développement et de réduction de risque de catastrophe.
- Une **approche fondée sur les droits humains** exige d'envisager des interventions d'urgence pour tous. Pour avoir une vision d'ensemble à toutes les étapes de la réduction des risques de catastrophe, il est indispensable d'inclure les groupes vulnérables dans les processus de prise de décision.

² Consulter les points saillants de la séance de remue-méninges dans l'annexe 2.

³ Consulter les modules issus de la séance de remue-méninges dans l'annexe 3.

- Certaines **ressources existantes**, notamment des lignes directrices/instruments (de l'UNICEF, l'OIM, le Conseil de l'Europe, etc.) qui devraient être utilisés pour les actions futures.
- Bien que le Gouvernement central dispose d'une solide structure pour réduire les risques de catastrophe, **une sensibilisation et des capacités inclusives au niveau local** sont essentielles pour assurer une gestion efficace des risques. De bonnes pratiques centrées sur les collectivités (les expert-e-s ont donné des exemples incluant le slogan «La collectivité d'abord!») ainsi que des plans d'évacuation d'urgence adaptés sont importants.
- L'emploi d'une **terminologie appropriée** conforme aux instruments internationaux est essentiel pour éviter toute déclaration discriminatoire à l'égard d'un groupe spécifique. Il convient de réviser les documents pertinents et de procéder aux ajustements nécessaires.
- Des efforts concertés sont déployés en vue de **modifier les comportements** pour la préparation aux situations d'urgence. De bons exemples existent en Azerbaïdjan et ils devraient être étendus à toutes les régions.
- **La participation des universités**, en coordination avec les personnes concernées, est essentielle pour approfondir les connaissances, recenser les actions novatrices et s'adapter aux changements.

Enfants

- La sûreté et la sécurité des enfants sont une priorité et une attention particulière doit être portée aux efforts de sensibilisation.
- L'UNICEF a présenté certains instruments, comme l'étude du changement climatique et du paysage pour les enfants, l'évaluation des risques locaux pour les enfants, les préoccupations grandissantes, telles que les risques sanitaires concernant l'eau potable et la contamination de la mer. Pour concrétiser les efforts des enfants vers la réduction des risques de catastrophe, il faudrait promouvoir l'approche en cinq étapes de l'UNICEF.
- Le ministère des Situations d'urgence porte une attention particulière aux activités de sensibilisation, notamment l'utilisation de clips vidéos et un concours international annuel des sauveteurs à Qabala. S'agissant de la sensibilisation, le ministère des Situations d'urgence a fait savoir qu'une formation locale était désormais ouverte aux jeunes de plus de 18 ans désireux de devenir sauveteurs.
- Le ministère de l'Éducation, en coopération avec le ministère des Situations d'urgence, travaille avec les élèves sur les mesures d'évacuation et de sécurité, et sur le soutien psychologique. L'accessibilité des élèves ayant des besoins particuliers s'inscrit également dans les priorités nationales.
- Le soutien psychologique par des professionnel-le-s est essentiel. Des ONG peuvent jouer un rôle important pour remédier aux lacunes en la matière, en apportant une aide aux collectivités et aux écoles qui sont directement en contact avec les personnes touchées par les catastrophes. Leur rôle dans les diverses phases de la réduction des risques de catastrophe doit être pris en considération.
- Le site web BeSafeNet et l'Olympiade, qui est un concours en ligne entre les écoles des États membres d'EUR-OPA sur le thème «Développer les connaissances pour faire face aux catastrophes», constituent des outils cruciaux tant en matière d'éducation que de promotion d'une culture de la sécurité dans l'ensemble du réseau paneuropéen.

Migrants

- Il est indispensable de recueillir des données sur les lieux de vie des migrants et sur leur langue, afin de leur apporter assistance et services extérieurs.
- L'initiative Migrants dans les pays en crise de l'Organisation internationale pour les migrations a élaboré des lignes directrices, des trousseaux à outils et des outils de formation visant à répondre aux besoins des migrants. Une coopération fructueuse avec le Conseil de l'Europe dans le cadre d'EUR-OPA et des programmes «Cités interculturelles» a débouché sur la publication *Migrants et réduction des risques de catastrophe* et sur un outil d'apprentissage électronique définissant de quelle façon inclure les migrants dans la gestion des situations d'urgence.
- Le Service national des migrations est chargé de déterminer le statut des réfugiés en Azerbaïdjan. L'organisme est également responsable des centres de rétention (*nəzarət mərkəzləri*) où les demandeurs d'asile sont maintenus jusqu'à ce que leur situation soit clarifiée. Les centres sont attentifs aux interventions d'urgence et rencontrent parfois des difficultés face à la diversité des langues. Il faut noter que la langue joue un rôle crucial dans la sûreté et la sécurité des migrants et peut aisément les placer en situation de vulnérabilité.
- Chypre, qui est récemment devenu un pays de destination et non de transition, a élaboré plusieurs programmes d'intégration qui pourraient devenir des exemples de bonnes pratiques.

Personnes ayant des besoins particuliers

- La préparation des personnes handicapées requiert une attention et une planification spécifiques, inclusives pour les personnes ayant des besoins particuliers. L'inclusion s'applique à toutes les phases, c'est-à-dire la planification, le rétablissement et la réadaptation.
- La coordination des différents ministères est très importante pour l'utilisation des ressources, le partage d'informations et une organisation cohérente des interventions.
- Le rôle des organisations de la société civile à tous les stades est essentiel, compte tenu de leurs connaissances spécialisées et de leurs capacités d'accéder à tous les membres de la collectivité.
- Le Conseil de l'Europe a produit des documents de fond qui peuvent être consultés sur le thème de la réduction des risques⁴. L'UNICEF a élaboré des lignes directrices et partagé de bonnes pratiques qui peuvent être exploitées.
- Les personnes qui ont des besoins particuliers en cas d'intervention d'urgence ont les mêmes droits d'évacuation et d'accès aux services et aux ressources, et chaque exercice de planification devrait en tenir compte. La législation azerbaïdjanaise sur l'évacuation des personnes vulnérables doit être révisée et appliquée à pleine capacité.

5. Principales conclusions

Les principaux points de discussion de l'atelier ont été regroupés dans cinq modules comme constituant les principales conclusions. La liste des conclusions n'est pas exclusive, mais couvre les éléments importants qui ont débouché sur des recommandations dans chaque domaine avec des actions de suivi concrètes.

Tout au long des ateliers, l'**inclusion** a constitué un concept phare qui a été discuté à maintes reprises. L'importance d'inclure dans toutes les activités de réduction des risques de catastrophe les organisations de la société civile, les résidents, les écoles, les élèves, les parents, les groupes vulnérables et les professionnels – psychologues inclus – est ressortie à

⁴ Consulter la page web d'EUR-OPA sur les [groupes vulnérables](#).

l'unanimité comme l'une des principales conclusions. Cette approche locale, qui englobe toute la population, est devenue une pièce maîtresse dans la gestion des risques de catastrophe.

a. Législation / Politique / Coordination

- On constate un **manque de coordination** entre les parties prenantes qui s'emploient à réduire les risques de catastrophe, notamment les ministères et les organismes publics concernés.
- La réduction des risques de catastrophe exige une **législation et une stratégie nationales** qui doivent être mises en œuvre dans le cadre d'un plan d'action solide.
- Les groupes présentant des vulnérabilités, quelles qu'elles soient, doivent être pris en compte et leur avis entendu, conformément aux **principes des droits humains**. Il est indispensable qu'ils participent à l'élaboration de la législation et de la politique requises.
- Il convient de demeurer vigilant quant aux déplacements possibles dans la région en raison du changement climatique et des conflits, et la **participation active de tous aux réseaux régionaux et internationaux** est importante.

b. Collecte et utilisation de données pour la préparation et l'intervention en cas d'urgence

- **Des données fiables et actualisées** sur les groupes vulnérables sont indispensables à tout travail collectif sur la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'aux premiers secours et à l'assistance en cas d'urgence.
- La **cartographie des personnes vulnérables** avec une méthodologie et des technologies adaptées doit devenir une priorité. Toutes les données disponibles doivent être étendues à l'ensemble du pays.
- En Azerbaïdjan, **la collecte et l'utilisation de données fiables et sensibles** doivent s'appuyer sur les bonnes pratiques et les expériences internationales.

c. Renforcement des capacités et formation spécialisée des premiers intervenants

- Les initiatives de **renforcement des capacités** doivent être systématisées et organisées de manière à inclure les groupes vulnérables.
- **Diverses méthodologies** devraient être employées pour former les personnes handicapées ainsi que les premiers intervenants.
- **Pour travailler avec des personnes handicapées, il convient de mettre en place une assistance spécifique**, qui doit prévoir l'établissement de procédures normalisées pour former les premiers intervenants aux différents types de déficiences, améliorer la diffusion d'alertes et de notifications destinées aux personnes ayant des handicaps différents (visuels, auditifs, etc.), des plans de sécurité incendie inclusifs et l'utilisation de panneaux d'évacuation universels.
- **Les ressources disponibles**, y compris diverses méthodologies et techniques de formation, devraient être traduites en **langue azérie**.
- Le renforcement des capacités fondé sur une **coopération bilatérale et internationale** bénéficie à tous les acteurs concernés.

d. Sensibilisation du public et éducation

- Il convient d'adopter une **nouvelle terminologie** adaptée sur le plan culturel, conformément aux conventions internationales et aux législations locales.
- Un **engagement accru des médias** pour sensibiliser et influencer l'opinion publique est essentiel et doit être examiné plus avant.
- Les initiatives locales et les actions pilotes qui s'avèrent concluantes doivent être partagées plus largement sur un **réseau couvrant l'ensemble du pays**.
- Les mesures existantes en matière de sensibilisation et d'éducation représentent des exemples positifs et pourraient constituer le **fondement de futures activités**.
- Il faut se montrer **prudent face aux nouvelles menaces** et aux indicateurs associés, en particulier pour les enfants. Les outils disponibles doivent être mieux utilisés pour recenser les risques et y remédier en temps voulu.

e. Mise en œuvre et suivi efficaces

- La **mise en œuvre insuffisante** des politiques ralentit l'avancement de la réalisation des objectifs établis.
- **Une coordination des efforts** au niveau central, régional, local et associatif permettrait de mettre en place une plateforme de suivi efficace et efficiente.
- Les **organisations de la société civile** jouent un rôle crucial dans la sensibilisation des groupes vulnérables et leur inclusion dans le processus de réduction des risques de catastrophe.

6. Recommandations

- a. Établir un groupe de coopération et de coordination interministériels fonctionnels sous l'autorité du ministère des Situations d'urgence qui supervisera un plan d'action. Ce groupe pluridisciplinaire doit travailler en consultation avec les organismes spécialisés, les associations et les groupes vulnérables à l'échelle nationale, régionale et locale, pour élaborer une législation et une stratégie nationale en matière de réduction des risques de catastrophe.

Réviser le code d'urbanisation et de construction, notamment pour ce qui est de loger les personnes handicapées. Cette mission pourrait être assurée par le Comité azerbaïdjanais d'architecture et de construction avec le concours d'ONG et présentée au gouvernement. Les règles de construction, conception et installation de bâtiments établies par le ministère du Travail et de la Protection sociale et par des ONG pour créer un cadre de vie et de travail adapté aux personnes handicapées constituent un bon exemple à suivre.

- b. Mettre sur place un système efficace, éthique et complet pour recueillir des données sur les groupes vulnérables en coopération avec le ministère du Travail et de la Protection sociale. Pour cela, il faudrait étudier les meilleures pratiques exercées par les pays de profil culturel similaire. Les outils technologiques et les programmes disponibles doivent être exploités.
- c. Utiliser l'apprentissage par l'expérience comme une pratique exemplaire et efficace dans les séances de formation et généraliser l'éducation à la protection civile dès le plus jeune âge. Étudier les possibilités de coopération internationale en matière de formation.

Des systèmes d'alerte précoce doivent être étudiés plus avant et inclus dans les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation du public.

- d. Mettre en place un système inclusif de partage des informations avec toute la population, y compris les groupes vulnérables. La stratégie globale de réduction des risques de catastrophe devrait inclure une stratégie de communication, en confiant différentes tâches et responsabilités aux organismes publics, au secteur public, aux médias et aux organisations de la société civile. Un groupe de travail sur la sensibilisation du public devrait être créé au sein du groupe interministériel chargé de coordonner la réduction des risques de catastrophe.

Il faudrait développer les plans familiaux de gestion des risques et les inclure dans les activités de sensibilisation.

- e. Coopérer aux processus nationaux de réduction des risques de catastrophe avec des ONG et des associations locales pour assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces. Étendre l'évaluation des risques locaux pour les enfants à tous les autres groupes vulnérables et à tous les districts d'Azerbaïdjan.

7. Actions de suivi suggérées

- Organiser une réunion de suivi dans le cadre de l'atelier pour élaborer un projet pilote de proximité, en consultation avec les participants de l'atelier et d'autres parties prenantes intéressées. Ce projet pilote pourrait s'appuyer sur un certain nombre de recommandations de l'atelier. Consulter le Secrétariat du Conseil de l'Europe pour les idées de projet et un plan d'action immédiat.
- Mettre sur pied une équipe spéciale, composée de représentants de différents ministères, d'organisations de la société civile, d'organismes spécialisés, d'universitaires et de membres de groupes vulnérables, afin de créer des groupes de coordination aux niveaux central, régional et local, et de définir la mission de ces groupes (sous la houlette du ministère des Situations d'urgence).
- Créer des groupes de travail sur les cinq thèmes recensés dans le cadre de l'atelier pour se concentrer sur des besoins et des points d'action spécifiques. Dans l'idéal, ces groupes de travail devraient recueillir des informations auprès de groupes régionaux de coordination et renseigner le groupe interministériel chargé de coordonner la réduction des risques de catastrophe.
- Établir des groupes de coordination; un groupe de coordination interministériel, des groupes de coordination régionaux, des groupes de coordination locaux (supervisés par l'équipe spéciale)
- Assurer le suivi avec les organismes, y compris l'OIM, pour la traduction des documents pertinents en langue azérie (sous la direction du ministère des Situations d'urgence)
- Suivre le renforcement des capacités avec des contacts bilatéraux (sous la direction du ministère des Situations d'urgence)
- Reconsidérer l'idée de revitaliser le Centre d'EUR-OPA (c'est-à-dire le Centre européen de formation et d'information basé à Bakou) pour mener une coopération plus étroite avec un réseau paneuropéen (sous l'autorité du ministère des Situations d'urgence avec l'EUR-OPA)

8. Note du Rapporteur

1. S'appuyant sur les discussions et les principales conclusions de l'«*Atelier sur les catastrophes sous l'angle des droits humains: inclusion des groupes vulnérables dans la réduction des risques de catastrophe*» qui s'est tenu sur deux jours, le Rapporteur souhaiterait mettre en avant les observations suivantes et proposer des recommandations supplémentaires pour les prochaines étapes.
2. Cette manifestation a principalement porté sur les enfants handicapés (et sur les techniques d'approche en cas d'urgence sur lesquelles le vice-ministre a insisté et demandé de l'aide) et certains participants ont visité un internat destiné aux enfants malentendants. Cette question est très importante, mais il serait utile d'étendre la planification à tous les groupes vulnérables mentionnés lors de l'atelier .
3. Pour éviter les malentendus, il convient de différencier clairement les initiatives de sensibilisation et de sauvetage proposées aux enfants. L'inclusion des enfants dans les activités de sauvetage par le biais de l'apprentissage par l'expérience est

essentielle, sans pour autant négliger la responsabilité et le niveau de maturité requis dans les situations d'urgence réelles.

4. Le concept de vulnérabilité doit être dissocié de toute victimisation. Le problème doit être traité en prenant en charge certains groupes vulnérables pour réduire cette vulnérabilité, sachant qu'elle est étroitement liée à la pauvreté, aux droits humains et à l'accès aux ressources. L'idéal consisterait donc à encourager les initiatives favorisant le passage de la vulnérabilité à la résilience et à l'action, qui permettrait aux groupes concernés de s'autonomiser. L'inclusion de tous les groupes vulnérables en cas d'urgence devrait figurer au cœur des politiques et des actions menées.
5. L'exemple de la Société du Croissant-Rouge d'Azerbaïdjan met en lumière le lien étroit entre l'action humanitaire et le développement, qui doit être pris en compte dès les premiers stades de la préparation et de la planification pour la réduction des risques de catastrophe. Cette approche pourrait être examinée plus avant pour atténuer les vulnérabilités.
6. Compte tenu de l'évolution de la démographie et des conditions de vie, il importe de savoir qui sont les personnes vulnérables et comment la vulnérabilité est prise en compte. Une cartographie de la population est essentielle pour intégrer une vue d'ensemble de tous les habitants dans les travaux préparatoires. Toutefois, les autorités doivent rigoureusement respecter la confidentialité et la vie privée des personnes vulnérables.
7. La compilation des problèmes relatifs aux migrants et aux réfugiés devrait inclure les prévisions et les travaux préparatoires nécessaires dans l'exercice de planification, car les conflits, les catastrophes environnementales et le changement climatique peuvent entraîner des déplacements potentiels.
8. Les associations de proximité devraient faire connaître les connaissances et pratiques locales et traditionnelles et les intégrer dans la stratégie nationale.
9. Les préoccupations liées à l'industrie pétrolière peuvent requérir une analyse plus approfondie des risques et une préparation plus solide. Les populations concernées devraient être consultées pour comprendre les préoccupations et les besoins réels et partant, mieux remédier aux risques potentiels. La prospérité économique ne doit pas être assurée au détriment de l'environnement, de la santé et du bien-être des populations concernées.
10. Le bien-être des premiers intervenants, des sauveteurs ainsi que d'autres employés impliqués dans les phases de rétablissement et de réadaptation devrait être pris en compte dans les phases de planification, car leur bien-être psychologique, économique, social, etc. est indispensable à l'efficacité des opérations de sauvetage.
11. Une approche locale de la réduction des risques de catastrophe est indispensable et doit comporter des travaux législatifs utilisant les actions pilotes comme terrain d'essai. Les actions de suivi suggérées concernant l'atelier sont présentées dans un graphique⁵, qui établit les liens entre toutes les couches de la société. Ce graphique illustre la chronologie des prochaines étapes, mais l'emploi du temps détaillé devrait être établi par les parties prenantes locales. Les expériences précédentes montrent toutefois qu'une telle structure pourrait être mise en place en une période de 4 à 6 mois, en adoptant des pratiques de gestion durable. Quant au thème principal de l'atelier, il convient de souligner l'importance des groupes vulnérables dans tous les aspects du travail présenté dans les actions de suivi et d'approfondissement

⁵ Consulter la présentation visuelle des actions de suivi suggérées à l'annexe 4.

9. Annexes

- I. Liste des ressources en matière de réduction des risques de catastrophe
- II. Idées retenues de la séance de remue-méninges
- III. Modules de la séance de remue-méninges
- IV. Graphique sur les actions de suivi suggérées

Annexe I: Liste des ressources en matière de réduction des risques de catastrophe

Liste des ressources fournies en préparation de l'atelier:

Pour les personnes handicapées

- Disability-inclusive Disaster Risk Reduction Network (DiDRRN) - <https://www.didrrn.net/>
- Recommandation 2013 - 1 du Comité des Correspondants permanents sur l'inclusion des personnes handicapées à la préparation et à la réaction aux catastrophes du Conseil de l'Europe
https://www.coe.int/t/dg4/majorhazards/ressources/Apcat2013/REC_2013-1_DisabilityInclusiveDRR_FR.pdf
- Boîte de bonnes pratiques du Conseil de l'Europe pour l'amélioration des services, des plans et de l'aide apportée aux personnes handicapées compte tenu des risques, des crises, des situations d'urgence et des catastrophes
<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?docu mentId=0900001680467003>
- Publication du Conseil de l'Europe «Risques majeurs et personnes handicapées» - un aperçu de l'état des lieux en matière de préparation aux situations d'urgence et de réduction des risques de catastrophe pour les personnes handicapées
<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?docu mentId=09000016801e8bcc>

Pour les personnes déplacées

- Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, Nations Unies
https://www.preventionweb.net/files/43291_sendaiframeworkfordrren.pdf
- Convention européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe
https://www.echr.coe.int/Documents/Convention_FRA.pdf
- Recommandation 2016 – 1 du Comité des Correspondants permanents sur les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans le contexte de la prévention et de la gestion des risques majeurs
<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?docu mentId=09000016806b37f5>
- Migrants et réduction des risques de catastrophe : pratiques d'inclusion, ensemble de bonnes pratiques. <https://rm.coe.int/migrants-in-drr-web-final/1680716585>
- Lignes directrices pour l'inclusion des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés dans la préparation et la gestion des catastrophes.
<https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?docu mentId=09000016806acd58>
- L'Organisation internationale pour les migrations a mis au point, en collaboration avec le programme « Cités interculturelles » du Conseil de l'Europe et l'Accord EUR-OPA Risques majeurs, un cours en ligne pour aider les professionnels au niveau local, y compris les migrants, à gérer les urgences (E-Campus). <https://www.ecampus.iom.int/>

Annexe II: Points saillants de la séance de remue-méninges

SCÉNARIOS IDÉAUX / DIFFICULTÉS POTENTIELLES DU CONTEXTE LOCAL

1. Stratégie nationale à proposer au gouvernement
2. Des séances de formation mieux organisées
3. Introduction de diverses méthodologies pour former les personnes handicapées
4. Méthodologies et techniques de formation diverses en langue azérie
5. Procédures normalisées pour former les premiers intervenants aux différents types de déficiences
6. Meilleure diffusion d'alertes et de notifications destinées aux personnes ayant des handicaps différents (visuels, auditifs, etc.)
7. Plans de sécurité incendie inclusifs et panneaux d'évacuation universels
8. Plan d'action, stratégie et activités clairs
9. Données fiables et actualisées sur les lieux de vie des personnes ayant des besoins particuliers ou marginalisées pour leur venir en aide en cas d'urgence
10. Promotion de l'approche en cinq étapes de l'UNICEF
11. Évaluation détaillée des besoins et planification de la réduction des risques de catastrophe par les enfants, les personnes handicapées et les migrants
12. Examen des nouvelles menaces et des indicateurs associés pour les écoles
13. Inclusion des personnes handicapées dans l'élaboration des formations, la stratégie et la prise de décision
14. Coopération interministérielle efficace (pas uniquement sur papier) sous l'autorité d'un organisme qui supervise la prise de décision
15. Inclusion des OSC, des écoles, des élèves, des parents dans une stratégie et une programmation réalistes
16. Action à l'échelle de la nation, et non uniquement des événements locaux isolés
17. Engagement accru des médias pour sensibiliser et influencer l'opinion publique
18. Reconnaissance du rôle des psychologues pour les cas de stress post-traumatique
19. Enregistrement / cartographie des personnes vulnérables. Il existe des cartes mais il faut couvrir tout le pays. Le ministère du Travail et de la Protection sociale pourrait participer à ce processus.
20. Utilisation des expériences internationales pour recueillir des données et exercer de bonnes pratiques à partager avec l'Azerbaïdjan
21. Appliquer de bons exemples comme les politiques de UNICEF sur l'évacuation assurée par des coordonnateurs
22. Utilisation de systèmes d'information centralisés
23. Participation du ministère du Travail et de la Protection sociale à un plan d'action pour la collecte de données
24. Utilisation de l'apprentissage par l'expérience comme une pratique exemplaire et efficace dans les séances de formation
25. Généralisation de l'éducation à la protection civile dès le plus jeune âge
26. Création de comités de consultation pluridisciplinaires à l'échelle nationale, régionale et locale pour élaborer une législation sur la réduction des risques de catastrophe
27. Création d'une équipe spéciale au niveau gouvernemental avec la participation de différentes parties prenantes pour concevoir une législation, une stratégie et des actions.
28. Nécessité de prendre en compte d'autres groupes vulnérables avec une approche fondée sur les droits humains, quel que soit leur statut juridique
29. Nouvelle terminologie conforme aux conventions internationales et adaptée au contexte culturel
30. Prise de conscience des déplacements potentiels liés au changement climatique et aux conflits, et de l'évolution de la démographie et des besoins

Annexe III: les modules de la séance de remue-méninges

1. Une stratégie nationale à proposer au gouvernement
2. Des séances de formation mieux organisées
3. Introduction de diverses méthodologies pour former les personnes handicapées
4. Disponibilité de diverses méthodologies et techniques de formation en langue azérie
5. Procédures normalisées pour former les premiers intervenants aux différentes déficiences
6. Diffusion d'alertes/notifications pour les personnes ayant divers handicaps (visuels, auditifs, etc.)
7. Plans de sécurité incendie inclusifs / panneaux d'évacuation universels
8. Plan d'action, stratégie et activités clairs
9. Données fiables et actualisées sur les lieux de vie des personnes ayant des besoins particuliers ou marginalisées pour leur venir en aide en cas d'urgence
10. Promotion de l'approche en cinq étapes de l'UNICEF
11. Évaluation détaillée des besoins et planification de la réduction des risques de catastrophe par les enfants, les personnes handicapées et les migrants
12. Examen des nouvelles menaces et des indicateurs associés pour les écoles
13. Inclusion des personnes handicapées dans les formations, la stratégie et la prise de décision
14. Coopération interministérielle efficace (pas uniquement sur papier) sous l'autorité d'un organisme qui supervise la prise de décision
15. Inclusion des OSC, des écoles, des élèves et des parents dans une stratégie et une programmation réalistes
16. Action à l'échelle de la nation, et non uniquement des événements locaux isolés
17. Engagement accru des médias pour sensibiliser et influencer l'opinion publique
18. Reconnaissance du rôle des psychologues pour les cas de stress post-traumatique
19. Enregistrement / cartographie des personnes vulnérables. Il existe des cartes mais il faut couvrir tout le pays. Le ministère du Travail et de la Protection sociale pourrait participer à ce processus.
20. Utilisation des expériences internationales pour recueillir des données et exercer de bonnes pratiques à partager avec l'Azerbaïdjan
21. Appliquer de bons exemples comme les politiques de l'UNICEF sur l'évacuation assurée par des coordonnateurs
22. Utilisation de systèmes d'information centralisés
23. Participation du ministère du Travail et de la Protection sociale à un plan d'action pour la collecte de données
24. Utilisation de l'apprentissage par l'expérience comme une pratique exemplaire et efficace dans les séances de formation
25. Généralisation de l'éducation à la protection civile dès le plus jeune âge
26. Création de comités de consultation pluridisciplinaires à l'échelle nationale, régionale et locale pour élaborer une législation sur la réduction des risques de catastrophe
27. Création d'une équipe spéciale au niveau gouvernemental avec la participation de différentes parties prenantes pour concevoir une législation, une stratégie et des actions
28. Nécessité de prendre en compte d'autres groupes vulnérables avec une approche fondée sur les droits humains, quel que soit leur statut juridique
29. Nouvelle terminologie conforme aux conventions internationales et adaptée au contexte culturel
30. Prise de conscience des déplacements potentiels liés au changement climatique et aux conflits, et de l'évolution de la démographie et des besoins

Législation / Politique /
Coordination

Collecte et utilisation de
données pour la
préparation et
l'intervention en cas de
catastrophe

Renforcement des
capacités et formation
spécialisée des
premiers intervenants

Sensibilisation et
éducation du public

Mise en œuvre et suivi
efficaces

Annexe IV: Présentation visuelle des actions de suivi suggérées

